

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL653

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 35 B

A l'alinéa 17, substituer, par deux fois, aux mots : « protection contre les », les mots : « prévention des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.